

Conseil Municipal
Compte rendu de la séance publique du 19 avril 2017

Date de convocation : 13 / 04 /2017



L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf avril, à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THEVENOT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Etaient Présents : Jean-Claude THEVENOT, Jean-Louis MALATERRE, Rémy JOANNAS, Carlos DA COSTA, Jean-Claude FERRAND, Denis GUYON, Chantal CASSECUELLE, Valérie MAUCELI, Patrick DEBOST, Corinne BRAMAS, Jean-Hubert PERNIN.

Absents excusés : Eliane PARTY (pouvoir à JC Thevenot), Corinne BACH
Etai(en)t absent(s):

Secrétaire élu (e) : Chantal Cassecuelle
Votants :

Le compte-rendu de la séance du 31 mars 2017 est adopté à l'unanimité

✓ *Indemnités de fonction des élus*

Le décret n° 2017-85 du 26/01/2017 présente une augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction des élus locaux.

A compter du 1er janvier 2017, l'indice terminal brut 1015 est remplacé par l'indice brut 1022 et l'indice majoré 821 est remplacé par l'indice majoré 826

Considérant la délibération du 23 mai 2014 qui fixe le montant des indemnités du maire et des adjoints ;
le conseil municipal à l'unanimité fixe les indemnités du maire et des adjoints selon les mêmes pourcentages que ceux de la délibération du 23 mai 2014 applicables à l'indice brut 1022.

✓ *Vote des 3 taxes*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2017 de la manière suivante :

	Taux 2017
Taxe d'habitation :	10.94 %
Foncier bâti :	11.81%
Foncier non bâti :	45.47 %

✓ *Questions diverses*

Annulation de la procédure du marché public pour la réhabilitation du réseau assainissement : une réunion est prévue avec tous les acteurs.
Fleurissement : des arbustes ont été achetés qu'il faudra arroser. Les fleurs arrivent le 10 mai.
M. Guyon soulève le problème récurrent, selon lui, du manque de personnel d'entretien (service technique). M. Thevenot réitère son appel à bonne volonté.
Réunion pour le SCOT à la salle polyvalente de Bâgé-le-Châtel le 26 avril.
Projet illumination pour 2017 : un budget de 6 000 € HT est prévu.

La séance est levée à 20 h 30